

vivre bien vivre pleinement

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

Rapport du premier trimestre aux actionnaires
Période de 12 semaines close le 26 mars 2022

Rapport du premier trimestre de 2022 à l'intention des actionnaires

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	33
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	40
Sommaire financier	59

Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	9
4.1 Secteur Vente au détail	9
4.2 Secteur Services financiers	11
5. Situation de trésorerie et sources de financement	12
5.1 Flux de trésorerie	12
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	15
5.3 Composantes de la dette totale	16
5.4 Situation financière	17
5.5 Notations	17
5.6 Capital social	18
5.7 Arrangements hors bilan	20
6. Instruments financiers dérivés	20
7. Résultats par trimestre	21
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	22
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	23
10. Perspectives	23
11. Mesures financières non conformes aux PCGR	24
12. Informations supplémentaires	32

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2022 et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2021 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel de 2021 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2022 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2021 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 3 mai 2022.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence du déploiement de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Perspectives », et à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2021 et dans la notice annuelle 2021 de la société pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société, ainsi que sur les activités des fournisseurs, le comportement des consommateurs et l'économie en général;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et des processus connexes;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires (tels qu'ils sont définis plus bas);
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières », y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2021 de la société (pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022)). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 26 mars 2022 et au 27 mars 2021 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Chiffres consolidés		
Augmentation des produits	3,3 %	0,6 %
Résultat d'exploitation	738 \$	617 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 343	1 218
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,0 %	10,3 %
Bénéfice net	473 \$	335 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	440	316
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	437	313
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	459	392
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,30 \$	0,90 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,36 \$	1,13 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	2 721 \$	1 775 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	863	852
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	313	288
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,6 x	2,9 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	17,9 %	14,2 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	10,1 %	8,3 %
Secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	2,1 %	0,1 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	5,2 %	(1,7) %
Résultat d'exploitation	690 \$	553 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 743	3 533
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,1 %	30,3 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 285 \$	1 145 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,7 %	9,8 %
Secteur Services financiers		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	32 \$	48 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,2 %	13,5 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2,5 %	3,0 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	12 262 \$	11 872 \$	390 \$	3,3 %
Résultat d'exploitation	738	617	121	19,6 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 343	1 218	125	10,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,0 %	10,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	631 \$	610 \$	21 \$	3,4 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	142	160	(18)	(11,3) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	153	160	(7)	(4,4) %
Impôt sur le résultat	123	122	1	0,8 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	181	151	30	19,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,8 %	26,7 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	33 \$	19 \$	14 \$	73,7 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	440 \$	316 \$	124 \$	39,2 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	437	313	124	39,6 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	459	392	67	17,1 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,30 \$	0,90 \$	0,40 \$	44,4 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,36 \$	1,13 \$	0,23 \$	20,4 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	336,7	348,2		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Loblaw a à nouveau enregistré un trimestre solide dans un contexte de vente au détail marqué par une diminution des restrictions liées à la COVID-19 et des pressions inflationnistes persistantes. Les résultats du secteur des pharmacies au détail ont été solides et ont donné lieu à une augmentation des marges au cours du trimestre, le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin et des médicaments sur ordonnance ayant bénéficié de l'assouplissement des restrictions sanitaires, et les services pharmaceutiques ayant continué d'afficher de bons résultats. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation a continué à bénéficier d'un taux de consommation de repas à domicile supérieur à la normale, et les clients ont répondu favorablement aux initiatives marketing fondées sur des données et aux offres du programme de fidélisation *PC Optimum*^{MC}. La division Escompte de la société a connu d'excellents résultats grâce à la forte croissance des magasins de type « hard discount » No Frills^{MD}. La division Marché a enregistré une bonne performance en regard du secteur canadien des magasins d'alimentation conventionnels, malgré l'incidence occasionnée par la transition vers les magasins à escompte.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 437 millions de dollars (1,30 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2022, en hausse de 124 millions de dollars (0,40 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021. Cette augmentation tient compte de l'amélioration de 67 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 57 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 67 millions de dollars (0,18 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles; facteur en partie contrebalancé par
 - le recul enregistré par le secteur Services financiers en raison principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 20 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 5 millions de dollars inscrite pour le trimestre à l'étude. Le recul s'explique également par le renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.
- la variation favorable de 57 millions de dollars (0,17 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 42 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) du recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited;
 - l'incidence favorable de 17 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - la variation favorable de 5 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change; facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé au cours de l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 2 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) des coûts de transaction liés à Lifemark Health Group.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,05 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 459 millions de dollars au premier trimestre de 2022, ce qui représente une hausse de 67 millions de dollars, ou 17,1 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,36 \$ au premier trimestre de 2022, ce qui représente une hausse de 0,23 \$, ou 20,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021.

Produits

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	12 045 \$	11 670 \$	375 \$	3,2 %
Services financiers	274	253	21	8,3 %
Consolidation et éliminations	(57)	(51)	(6)	(11,8)%
Produits	12 262 \$	11 872 \$	390 \$	3,3 %

Les produits ont augmenté de 390 millions de dollars, ou 3,3 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2021, pour s'établir à 12 262 millions de dollars au premier trimestre de 2022. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 375 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et l'augmentation nette de la superficie du secteur Vente au détail, et d'une augmentation de 21 millions de dollars des produits du secteur Services financiers.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 121 millions de dollars, ou 19,6 %, au premier trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021 pour s'établir à 738 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'amélioration de 104 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable d'éléments d'ajustement totalisant 17 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 104 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles; facteur en partie contrebalancé par
 - le recul enregistré par le secteur Services financiers en raison essentiellement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 20 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 5 millions de dollars inscrite pour le trimestre à l'étude. Le recul s'explique également par le renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.
- la variation favorable de 17 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - la variation favorable de 19 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence favorable de 6 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence défavorable de 5 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé au cours de l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 3 millions de dollars des coûts de transaction liés au Lifemark Health Group.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 285 \$	1 145 \$	140 \$	12,2 %
Services financiers	58	73	(15) \$	(20,5)%
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 343 \$	1 218 \$	125 \$	10,3 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 125 millions de dollars, ou 10,3 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021 pour s'établir à 1 343 millions de dollars au premier trimestre de 2022. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ s'explique essentiellement par la hausse de 140 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par la diminution de 15 millions de dollars observée au sein du secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Au premier trimestre de 2022, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 21 millions de dollars, ou 3,4 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2021 pour s'établir à 631 millions de dollars. La hausse découle essentiellement de l'augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 117 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 18 millions de dollars, ou 11,3 %, au premier trimestre de 2022 comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2021 pour s'établir à 142 millions de dollars. La diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières au premier trimestre de 2022 découle essentiellement des produits d'intérêts liés à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») et de la baisse des charges d'intérêts sur les obligations locatives.

Impôt sur le résultat

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	123 \$	122 \$	1 \$	0,8 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	25	29	(4)	(13,8)%
Recouvrement lié à Glenhuron	33	—	33	100,0 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	181 \$	151 \$	30 \$	19,9 %
Taux d'impôt effectif	20,6 %	26,7 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,8 %	26,7 %		

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2022 s'est établie à 123 millions de dollars (122 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 20,6 % (26,7 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable au recouvrement de l'impôt sur le résultat lié à Glenhuron et à l'incidence de certains éléments non déductibles.

Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ pour le premier trimestre de 2022 s'est établi à 181 millions de dollars (151 millions de dollars en 2021) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 26,8 % (26,7 % en 2021). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ est surtout attribuable à l'incidence de certains éléments non déductibles.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisations reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé, au cours du trimestre, des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars est comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars est inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 33 millions de dollars au premier trimestre de 2022, ce qui représente une augmentation de 14 millions de dollars, ou 73,7 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. L'augmentation en ce qui a trait aux participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à l'amélioration du résultat revenant aux franchisés par rapport au premier trimestre de 2021.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*^{MC}. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	12 045 \$	11 670 \$	375 \$	3,2 %
Résultat d'exploitation	690	553	137	24,8 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 743	3 533	210	5,9 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,1 %	30,3 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 285 \$	1 145 \$	140 \$	12,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,7 %	9,8 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621 \$	601 \$	20 \$	3,3 %

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)		2021 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	8 682 \$	2,1 %	8 479 \$	0,1 %
Secteur des pharmacies au détail	3 363	5,2 %	3 191	(1,7)%
Médicaments sur ordonnance	1 724	6,8 %	1 614	3,5 %
Produits de l'avant du magasin	1 639	3,6 %	1 577	(6,4)%

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 045 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en hausse de 375 millions de dollars, ou 3,2 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021, en raison principalement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,1 % (0,1 % en 2021) au cours du trimestre :
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été modeste;
 - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 7,5 % (0,9 % en 2021), ce qui est légèrement moins élevé que l'inflation interne du prix des aliments de la société;
 - la taille du panier d'épicerie a fléchi et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre par rapport au premier trimestre de 2021;
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 5,2 % (diminué de 1,7 % en 2021). La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a bénéficié des fortes ventes de services liés aux médicaments sur ordonnance. Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a bénéficié de la reprise soutenue des activités économiques;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 6,8 % (3,5 % en 2021). Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,8 % (diminué de 0,5 % en 2021). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,8 % (diminué de 0,8 % en 2021) et, d'un exercice à l'autre, la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 0,4 % (2,4 % en 2021);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,6 % (diminué de 6,4 % en 2021).

Au cours des 12 derniers mois, 26 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 30 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 690 millions de dollars au premier trimestre de 2022, ce qui représente une augmentation de 137 millions de dollars, ou 24,8 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021. La hausse du résultat d'exploitation découle d'une amélioration de 120 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 17 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 120 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation favorable de 17 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la variation favorable de 19 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence favorable de 6 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence défavorable de 5 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé au cours de l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 3 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark Health Group.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 743 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en hausse de 210 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 31,1 %, en hausse de 80 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021, en raison des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail ainsi que des améliorations sous-jacentes apportées aux initiatives commerciales dans l'ensemble du secteur Vente au détail.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 285 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en hausse de 140 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2021. La hausse est attribuable à une augmentation favorable de 210 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par une augmentation défavorable de 70 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 10 points de base pour s'établir à 20,4 %. La diminution favorable de 10 points de base s'explique essentiellement par la baisse des charges liées à la COVID-19, partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés engagés par le secteur des pharmacies au détail pour la prestation de services liés aux médicaments sur ordonnance.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 621 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en hausse de 20 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2021, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI et des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 117 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Lifemark Health Group Au cours du trimestre, la société a consenti à acquérir Lifemark Health Group (« Lifemark ») pour une contrepartie en trésorerie totale de 845 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. La société a obtenu les approbations des organismes de réglementation et la clôture de la transaction devrait avoir lieu vers le 10 mai 2022.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	274 \$	253 \$	21 \$	8,3 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	32	48	(16)	(33,3) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 388 \$	3 006 \$	382 \$	12,7 %
Créances sur cartes de crédit	3 333	2 902	431	14,9 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	200	217	(17)	(7,8) %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,2 %	13,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2,5 %	3,0 %		

Produits Les produits se sont établis à 274 millions de dollars au premier trimestre de 2022, ce qui représente une augmentation de 21 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2021.

L'augmentation est attribuable surtout à ce qui suit :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit;
- l'augmentation des commissions d'interchange attribuable aux dépenses accrues des clients;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*^{MC}.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 32 millions de dollars au premier trimestre de 2022, ce qui représente une baisse de 16 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021. La diminution est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 20 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 5 millions de dollars inscrite pour le trimestre à l'étude;
- le renversement, au cours de l'exercice précédent, de taxes à la consommation comptabilisées;
- la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle;
- l'augmentation des coûts du programme de fidélisation et des coûts d'exploitation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;
- la diminution des radiations contractuelles.

Créances sur cartes de crédit Au 26 mars 2022, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 333 millions de dollars, en hausse de 431 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 27 mars 2021. Cette hausse découle essentiellement des dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par l'augmentation des taux de paiement. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 200 millions de dollars, en baisse de 17 millions de dollars comparativement au 27 mars 2021.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 976 \$	1 668 \$	308 \$	18,5 %
Entrées (sorties) nettes liées aux :				
Activités d'exploitation	863 \$	852 \$	11 \$	1,3 %
Activités d'investissement	(410)	(153)	(257)	(168,0) %
Activités de financement	(356)	(819)	463	56,5 %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	1	—	— %
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	98 \$	(119) \$	217 \$	182,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2 074 \$	1 549 \$	525 \$	33,9 %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 863 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en hausse de 11 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement lié à Glenhuron, en partie contrebalancés par une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par la hausse des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 410 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en hausse de 257 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2021. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des placements à court terme.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

	2022 (12 semaines)	2021 ⁵⁾ (12 semaines)	Variation (en %)
Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021			
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	34,8	35,4	(1,7) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	17,4	16,8	3,6 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,9	18,8	0,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	71,1	71,0	0,1 %
Nombre de magasins détenus par la société	538	550	(2,2) %
Nombre de magasins franchisés	554	546	1,5 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 345	1 345	— %
Nombre total de magasins	2 437	2 441	(0,2) %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	7 %	7 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	4 %	4 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	64 700	64 400	0,5 %
Magasins franchisés	31 400	30 800	1,9 %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 100	14 000	0,7 %

Dépenses d'investissement Au premier trimestre de 2022, la société a engagé des dépenses d'investissement de 186 millions de dollars, en baisse de 17 millions de dollars, ou 8,4 %, comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2021.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 356 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en baisse de 463 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2021. Cette baisse s'explique principalement par le remboursement plus élevé sur la dette à court terme au cours de l'exercice précédent ainsi que par le nombre moins élevé de rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice considéré dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾

	2022				2021			
	(12 semaines)				(12 semaines)			
Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations¹⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	748 \$	103 \$	12 \$	863 \$	581 \$	257 \$	14 \$	852 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	182	4	—	186	197	6	—	203
Intérêts payés	70	—	12	82	72	—	14	86
Paiements au titre de la location, montant net	282	—	—	282	275	—	—	275
Flux de trésorerie disponibles²⁾	214 \$	99 \$	— \$	313 \$	37 \$	251 \$	— \$	288 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 214 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en hausse de 177 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2021. La hausse des flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail s'explique essentiellement par l'augmentation du bénéfice en trésorerie et par la diminution du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement lié à Glenhuron, partiellement contrebalancées par la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Services financiers se sont établis à 99 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en baisse de 152 millions de dollars comparativement au montant inscrit au premier trimestre de 2021. La baisse des flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Services financiers s'explique essentiellement par l'augmentation des créances sur cartes de crédit découlant des dépenses accrues des clients et par la hausse de l'impôt sur le résultat payé.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle ») et de certificats de placement garanti (« CPG »).

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022			Au 27 mars 2021			Au 1 ^{er} janvier 2022		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dettes bancaires	250 \$	— \$	250 \$	282 \$	— \$	282 \$	52 \$	— \$	52 \$
Dépôts à vue de clients	—	87	87	—	36	36	—	75	75
Dettes à court terme	—	400	400	—	300	300	—	450	450
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	573	454	1 027	—	576	576	570	432	1 002
Dettes à long terme	4 297	1 919	6 216	4 814	1 633	6 447	4 297	1 914	6 211
Certains autres passifs ⁱ⁾	133	—	133	117	—	117	131	—	131
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 253 \$	2 860 \$	8 113 \$	5 213 \$	2 545 \$	7 758 \$	5 050 \$	2 871 \$	7 921 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 361	—	1 361	1 341	—	1 341	1 297	—	1 297
Obligations locatives	7 469	—	7 469	7 580	—	7 580	7 542	—	7 542
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	14 083 \$	2 860 \$	16 943 \$	14 134 \$	2 545 \$	16 679 \$	13 889 \$	2 871 \$	16 760 \$

i) Au 26 mars 2022, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 59 millions de dollars liés à la vente d'immeubles de commerce de détail à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (46 millions de dollars au 27 mars 2021; 57 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022).

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail	2,6 x	2,9 x	2,6 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 26 mars 2022 a diminué comparativement à celui inscrit au 27 mars 2021, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle. Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail au 26 mars 2022 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 1^{er} janvier 2022.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 26 mars 2022 et les a respectées tout au long du premier trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 26 mars 2022 et les a respectées tout au long du premier trimestre.

5.3 Composantes de la dette totale

Débiteures Aucune débenture n'a été émise ou remboursée au cours des premiers trimestres de 2022 et de 2021.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 7 octobre 2023. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 26 mars 2022, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette facilité (aucun prélèvement au 27 mars 2021 et au 1^{er} janvier 2022).

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	1 350 \$	1 050 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	400	300	450
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 750 \$	1 350 \$	1 800 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 26 mars 2022 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Fiducies de financement indépendantes Au 26 mars 2022, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 573 millions de dollars (514 millions de dollars au 27 mars 2021; 570 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 26 mars 2022, la société avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 27 mars 2021 et au 1^{er} janvier 2022) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 27 mars 2021 et au 1^{er} janvier 2022) du principal des prêts en cours.

La facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes arrive à échéance le 27 mai 2022. Après la clôture du premier trimestre de 2022, la société a repoussé la date d'échéance au 14 avril 2025, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, en 2022 et en 2021 :

(en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	996 \$	1 185 \$
CPG émis	34	1
CPG arrivés à échéance	(7)	(27)
Solde à la clôture de la période	1 023 \$	1 159 \$

Au 26 mars 2022, des CPG de 204 millions de dollars (576 millions de dollars au 27 mars 2021; 182 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	17,9 %	14,2 %	17,3 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	10,1 %	8,3 %	9,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 26 mars 2022 a augmenté comparativement au montant inscrit au 27 mars 2021 et au 1^{er} janvier 2022, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation des secteurs Vente au détail et Services financiers sur quatre trimestres consécutifs.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 26 mars 2022 a augmenté comparativement au montant inscrit au 27 mars 2021 et au 1^{er} janvier 2022, en raison principalement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ après impôt sur quatre trimestres consécutifs.

5.5 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)		2021 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	333 527 369	6 643 \$	347 361 480	6 837 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	733 355	49	124 674	8
Rachetées et annulées	(1 339 251)	(54)	(5 371 864)	(106)
Émises et en circulation à la clôture de la période	332 921 473	6 638 \$	342 114 290	6 739 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(595 495)	(12) \$	(672 784)	(13) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(252 000)	(5)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	437 338	9	431 095	8
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(410 157)	(8) \$	(241 689)	(5) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	332 511 316	6 630 \$	341 872 601	6 734 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	333 048 536		345 890 274	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	2022 ⁱ⁾	2021
Dividendes déclarés par action (en dollars)		
Actions ordinaires	0,365 \$	0,335 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,365 \$ par action ordinaire déclarés pour le premier trimestre de 2022 étaient à payer le 1^{er} avril 2022. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le premier trimestre de 2022 étaient à payer le 31 mars 2022.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Dividendes déclarés		
Actions ordinaires	122 \$	118 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3
Total des dividendes déclarés	125 \$	121 \$

Après la clôture du premier trimestre de 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2022 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2022, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2022 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2022.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022	2021
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾	1 339 251	5 371 864
Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱ⁾	125 \$	321 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ⁱⁱⁱ⁾	244	244
Diminution du capital social ordinaire ^{iv)}	54	106
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	252 000	—
Contrepartie en trésorerie payée	28 \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	23	—
Diminution du capital social ordinaire	5	—

- i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 26 mars 2022 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) Une contrepartie en trésorerie de 23 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2022 a été payée au deuxième trimestre de 2022.
- iii) Tient compte d'un montant de 126 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- iv) Tient compte d'un montant de 24 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2021, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 17 106 459 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 26 mars 2022, la société avait racheté 11 615 273 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités.

En 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du premier trimestre de 2022, 1 339 251 actions ordinaires (5 371 864 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 148 millions de dollars (350 millions de dollars en 2021), y compris 201 851 actions ordinaires (2 778 077 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 22 millions de dollars (181 millions de dollars en 2021).

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au premier trimestre de 2022. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2021 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée.

Elle a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance et des taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Contrats à terme sur obligations Au premier trimestre de 2022, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle totale de 65 millions de dollars (75 millions de dollars en 2021) visant à couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt. La société a déterminé que ces contrats de couverture étaient efficaces à la clôture du trimestre et a inclus les fluctuations liées aux contrats à terme sur obligations dans les autres éléments du résultat global.

Contrats de change à terme Au premier trimestre de 2022, la Banque PC a conclu des contrats de change à terme d'une valeur notionnelle de 23 millions de dollars américains (39 millions de dollars américains en 2021) visant à couvrir son exposition à certains montants à payer en dollars américains, dont une tranche de 10 millions de dollars américains (10 millions de dollars américains en 2021) était arrivée à échéance à la clôture du trimestre. La société a déterminé que ces contrats de couverture étaient efficaces à la clôture du trimestre et a inclus les fluctuations liées aux contrats de change à terme dans les autres éléments du résultat global.

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a conclu des contrats de change à terme dans le but de couvrir le risque que les flux de trésorerie futurs d'une transaction prévue d'achat d'immobilisations fluctuent en raison des variations des cours de change. La société a déterminé que ces couvertures étaient efficaces et, par conséquent, les profits ou les pertes sur ces contrats de change à terme sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement de ces contrats de change à terme, le cumul des autres éléments du résultat global sera inclus dans le coût initial de l'immobilisation.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du premier trimestre de 2022, voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. L'exercice 2021 comptait 52 semaines et l'exercice 2020 comptait 53 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (13 semaines)	2021 (16 semaines)	2020 ⁴⁾ (16 semaines)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Produits	12 262 \$	11 872 \$	12 757 \$	13 286 \$	16 050 \$	15 671 \$	12 491 \$	11 957 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 343	1 218	1 324	1 313	1 674	1 518	1 371	1 008
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	437	313	744	345	431	342	375	169
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	459	392	515	431	540	459	464	260
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	1,31 \$	0,91 \$	2,23 \$	0,98 \$	1,28 \$	0,96 \$	1,10 \$	0,47 \$
Dilué (en dollars)	1,30 \$	0,90 \$	2,20 \$	0,98 \$	1,27 \$	0,96 \$	1,09 \$	0,47 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,36 \$	1,13 \$	1,52 \$	1,22 \$	1,59 \$	1,28 \$	1,35 \$	0,72 \$
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	2,1 %	0,1 %	1,1 %	8,6 %	0,2 %	6,9 %	(0,1) %	10,0 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	5,2 %	(1,7) %	7,9 %	3,7 %	4,4 %	6,1 %	9,6 %	(1,1) %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- l'incidence de la 53^e semaine au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,5 million de pieds carrés pour atteindre 71,1 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- l'incidence de la 53^e semaine au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts attribuables à l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices découlant des initiatives stratégiques;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - les coûts de transaction liés à Lifemark;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - le recouvrement lié à Glenhuron;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités;
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux Normes internationales d'information financières (les « IFRS » ou les « PCGR »).

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2022 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2021 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2021 ainsi que la notice annuelle 2021 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Perspectives³⁾

Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux de l'alimentation et des pharmacies tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2022. En cette troisième année de pandémie, les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'auront la pandémie de COVID-19 et la volatilité actuelle sur ses résultats financiers de 2022. Elle prévoit que le chiffre d'affaires pour la première moitié de 2022 bénéficiera de l'incidence persistante de la pandémie et de la forte inflation observée dans l'ensemble de l'industrie. À mesure que les sociétés et les économies rouvriront et que la société commencera à comparer ses résultats à ceux des périodes marquées par les prix inflationnistes de 2021 et les services pharmaceutiques liés à la COVID-19, il deviendra plus difficile d'enregistrer une croissance des produits d'un exercice à l'autre.

La société s'attend toujours à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du bénéfice par action ordinaire se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres et que la croissance soit plus élevée au premier semestre de l'exercice;
- des dépenses d'investissement d'environ 1,4 milliard de dollars soient effectuées, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles, en raison des investissements supplémentaires dans les magasins et les réseaux de distribution;
- un remboursement de capital aux actionnaires soit effectué au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

11. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; et le montant ajusté du rendement du capital. Elle estime que ces mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)								
Produits	12 045 \$	274 \$	(57) \$	12 262 \$	11 670 \$	253 \$	(51) \$	11 872 \$
Coût des marchandises vendues	8 302	33	—	8 335	8 137	37	—	8 174
Marge brute	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$	3 533 \$	216 \$	(51) \$	3 698 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$	3 533 \$	216 \$	(51) \$	3 698 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

	2022 (12 semaines)			2021 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			440 \$			316 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			33			19
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			142			160
Impôt sur le résultat			123			122
Résultat d'exploitation	690 \$	48 \$	738 \$	553 \$	64 \$	617 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	117 \$	— \$	117 \$	117 \$	— \$	117 \$
Coûts de transaction liés à Lifemark	3	—	3	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(5)	—	(5)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(14)	—	(14)	(8)	—	(8)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(15)	—	(15)	4	—	4
Éléments d'ajustement	91 \$	— \$	91 \$	108 \$	— \$	108 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	781 \$	48 \$	829 \$	661 \$	64 \$	725 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621	10	631	601	9	610
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(117)	—	(117)	(117)	—	(117)
Montant ajusté du BAIIA	1 285 \$	58 \$	1 343 \$	1 145 \$	73 \$	1 218 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars (charges de 4 millions de dollars en 2021) liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. La société a cédé un des centres de distribution, ce qui lui a rapporté un produit de 26 millions de dollars, et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, qui a été partiellement contrebalancé par des charges de restructuration et d'autres charges connexes de 4 millions de dollars. La société investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Les volumes provenant du centre de distribution de Laval ont été transférés à Cornwall, et la société comptabilisera les coûts de restructuration restants liés à ces fermetures, s'il y a lieu, au deuxième trimestre de 2022.

Coûts de transaction liés à Lifemark Au premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 3 millions de dollars liés à l'entente prévoyant l'acquisition de Lifemark Health Group.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2021, la société a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 5 millions de dollars lié à la vente.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	142 \$	160 \$
Ajouter (déduire) l'incidence de l'élément suivant :		
Recouvrement lié à Glenhuron	11	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	153 \$	160 \$

Recouvrement lié à Glenhuron Au cours du trimestre, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars est inscrite à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars est incluse dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des (recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	829 \$	725 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	153	160
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	676 \$	565 \$
Impôt sur le résultat	123 \$	122 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	25	29
Recouvrement lié à Glenhuron	33	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	181 \$	151 \$
Taux d'impôt effectif	20,6 %	26,7 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,8 %	26,7 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Recouvrement lié à Glenhuron Au cours du trimestre, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars est inscrite à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars est incluse dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	440 \$	316 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	437 \$	313 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	440 \$	316 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	22	79
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	462 \$	395 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	459 \$	392 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	336,7	348,2

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	2022 (12 semaines)		2021 (12 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	437 \$	1,30 \$	313 \$	0,90 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	87 \$	0,25 \$	86 \$	0,25 \$
Coûts de transaction liés à Lifemark	2	0,01	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(4)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(11)	(0,03)	(6)	(0,02)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(14)	(0,04)	3	0,01
Recouvrement lié à Glenhuron	(42)	(0,13)	—	—
Éléments d'ajustement	22 \$	0,06 \$	79 \$	0,23 \$
Montant ajusté	459 \$	1,36 \$	392 \$	1,13 \$

Flux de trésorerie disponibles²⁾ Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens)	2022 (12 semaines)				2021 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	748 \$	103 \$	12 \$	863 \$	581 \$	257 \$	14 \$	852 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	182	4	—	186	197	6	—	203
Intérêts payés	70	—	12	82	72	—	14	86
Paiements au titre de la location, montant net	282	—	—	282	275	—	—	275
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	214 \$	99 \$	— \$	313 \$	37 \$	251 \$	— \$	288 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Mesures financières non conformes aux PCGR – rapprochements trimestriels avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (13 semaines)	2021 (16 semaines)	2020 ⁴⁾ (16 semaines)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	440 \$	316 \$	747 \$	348 \$	434 \$	345 \$	378 \$	172 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	33	19	(28)	46	54	15	56	(10)
(Recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	142	160	(29)	166	203	228	161	176
Impôt sur le résultat	123	122	15	142	172	130	157	66
Résultat d'exploitation	738 \$	617 \$	705 \$	702 \$	863 \$	718 \$	752 \$	404 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	117 \$	117 \$	117 \$	117 \$	155 \$	155 \$	117 \$	118 \$
Coûts de transaction liés à Lifemark	3	—	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	(2)	9	—	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(5)	—	(8)	(7)	(1)	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(14)	(8)	6	(7)	(8)	—	(3)	(3)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(15)	4	(8)	8	9	6	8	9
Éléments d'ajustement	91 \$	108 \$	113 \$	119 \$	149 \$	160 \$	122 \$	124 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	829 \$	725 \$	818 \$	821 \$	1 012 \$	878 \$	874 \$	528 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	631	610	623	609	817	795	614	598
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(117)	(117)	(117)	(117)	(155)	(155)	(117)	(118)
Montant ajusté du BAIIA	1 343 \$	1 218 \$	1 324 \$	1 313 \$	1 674 \$	1 518 \$	1 371 \$	1 008 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2022	2021	2021	2020 ⁴⁾	2021	2020 ⁴⁾	2021	2020 ⁴⁾
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(13 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Montant présenté	437 \$	313 \$	744 \$	345 \$	431 \$	342 \$	375 \$	169 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	87 \$	86 \$	87 \$	86 \$	113 \$	113 \$	86 \$	87 \$
Coûts de transaction liés à Lifemark	2	—	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	(1)	7	—	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(4)	—	(7)	(6)	(1)	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(11)	(6)	4	(5)	(6)	—	(2)	(2)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(14)	3	(6)	5	8	5	5	6
Recouvrement lié à Glenhuron	(42)	—	(313)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	22 \$	79 \$	(229) \$	86 \$	109 \$	117 \$	89 \$	91 \$
Montant ajustéⁱ⁾	459 \$	392 \$	515 \$	431 \$	540 \$	459 \$	464 \$	260 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (13 semaines)	2021 (16 semaines)	2020 ⁴⁾ (16 semaines)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)
Montant présenté	1,30 \$	0,90 \$	2,20 \$	0,98 \$	1,27 \$	0,96 \$	1,09 \$	0,47 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,23 \$	0,33 \$	0,31 \$	0,25 \$	0,25 \$
Coûts de transaction liés à Lifemark	0,01	—	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	0,02	—	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(0,01)	—	(0,02)	(0,02)	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(0,03)	(0,02)	0,01	(0,01)	(0,02)	—	—	(0,01)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(0,04)	0,01	(0,02)	0,02	0,03	0,01	0,01	0,01
Recouvrement lié à Glenhuron	(0,13)	—	(0,92)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	0,06 \$	0,23 \$	(0,68) \$	0,24 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,26 \$	0,25 \$
Montant ajustéⁱ⁾	1,36 \$	1,13 \$	1,52 \$	1,22 \$	1,59 \$	1,28 \$	1,35 \$	0,72 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	336,7	348,2	338,1	353,8	340,1	358,0	342,9	359,5

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

12. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 3 mai 2022
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2021 de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
- 4) Certains chiffres ont été retraités en raison du changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR qui est entré en vigueur au premier trimestre de 2021.
- 5) Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	34
États consolidés résumés du résultat global	35
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	36
Bilans consolidés résumés	38
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	39
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	40
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	40
Note 2. Principales méthodes comptables	40
Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	41
Note 4. Impôt sur le résultat	41
Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	42
Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	42
Note 7. Créances sur cartes de crédit	43
Note 8. Stocks	43
Note 9. Actifs détenus en vue de la vente	43
Note 10. Autres actifs	44
Note 11. Dette à long terme	44
Note 12. Autres passifs	46
Note 13. Capital social	46
Note 14. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	48
Note 15. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	50
Note 16. Instruments financiers	51
Note 17. Passifs éventuels	54
Note 18. Transactions entre parties liées	56
Note 19. Informations sectorielles	57
Note 20. Événements postérieurs à la date de clôture	58
Sommaire financier	59

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Produits	12 262 \$	11 872 \$
Coût des marchandises vendues	8 335	8 174
Frais de vente et charges générales et administratives	3 189	3 081
Résultat d'exploitation	738 \$	617 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	142	160
Bénéfice avant impôt sur le résultat	596 \$	457 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	123	122
Bénéfice net	473 \$	335 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société (note 5)	440 \$	316 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	33	19
Bénéfice net	473 \$	335 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)		
De base	1,31 \$	0,91 \$
Dilué	1,30 \$	0,90 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 5)		
De base	333,0	345,9
Dilué	336,7	348,2

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Bénéfice net	473 \$	335 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
Profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 16)	1 \$	2 \$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 15)	11	68
Autres éléments du résultat global	12 \$	70 \$
Résultat global total, déduction faite de l'impôt	485 \$	405 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	452 \$	386 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	33	19
Résultat global total, déduction faite de l'impôt	485 \$	405 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2022	6 631 \$	221 \$	6 852 \$	4 591 \$	116 \$	39 \$	(29) \$	4 \$	14 \$	164 \$	11 737 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	440 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	33 \$	473 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	11	—	—	1	—	1	—	12
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	451 \$	— \$	— \$	1 \$	— \$	1 \$	33 \$	485 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 13)	(54)	—	(54)	(244)	—	—	—	—	—	—	(298)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 13 et 14)	49	—	49	—	(21)	—	—	—	—	—	28
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 13)	(5)	—	(5)	(23)	—	—	—	—	—	—	(28)
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 13 et 14)	9	—	9	21	—	—	—	—	—	—	30
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,365 \$ (note 13)	—	—	—	(122)	—	—	—	—	—	—	(122)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 13)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(57)	(57)
	(1) \$	— \$	(1) \$	80 \$	(21) \$	— \$	1 \$	— \$	1 \$	(24) \$	35 \$
Solde au 26 mars 2022	6 630 \$	221 \$	6 851 \$	4 671 \$	95 \$	39 \$	(28) \$	4 \$	15 \$	140 \$	11 772 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 2 janvier 2021	6 824 \$	221 \$	7 045 \$	3 813 \$	109 \$	39 \$	(34) \$	16 \$	21 \$	131 \$	11 119 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	316 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	19 \$	335 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	68	—	—	2	—	2	—	70
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	384 \$	— \$	— \$	2 \$	— \$	2 \$	19 \$	405 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 13)	(106)	—	(106)	(244)	—	—	—	—	—	—	(350)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 13 et 14)	8	—	8	—	(8)	—	—	—	—	—	—
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 13 et 14)	8	—	8	15	—	—	—	—	—	—	23
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,335 \$ (note 13)	—	—	—	(118)	—	—	—	—	—	—	(118)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 13)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(43)	(43)
	(90) \$	— \$	(90) \$	34 \$	(8) \$	— \$	2 \$	— \$	2 \$	(24) \$	(86) \$
Solde au 27 mars 2021	6 734 \$	221 \$	6 955 \$	3 847 \$	101 \$	39 \$	(32) \$	16 \$	23 \$	107 \$	11 033 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	2 074 \$	1 549 \$	1 976 \$
Placements à court terme (note 6)	647	226	464
Créances	911	883	947
Créances sur cartes de crédit (note 7)	3 333	2 902	3 443
Stocks (note 8)	5 288	5 232	5 166
Impôt sur le résultat recouvrable (note 4)	128	—	301
Charges payées d'avance et autres actifs	371	205	249
Actifs détenus en vue de la vente (note 9)	101	99	91
Total des actifs courants	12 853 \$	11 096 \$	12 637 \$
Immobilisations corporelles	5 340	5 459	5 447
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 129	7 197	7 175
Immeubles de placement	101	128	111
Immobilisations incorporelles	6 282	6 761	6 402
Goodwill	3 952	3 948	3 949
Actifs d'impôt différé	88	109	91
Autres actifs (note 10)	868	550	802
Total des actifs	36 613 \$	35 248 \$	36 614 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	250 \$	282 \$	52 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 391	4 986	5 433
Passif au titre de la fidélisation	218	209	190
Provisions	92	79	111
Impôt sur le résultat à payer	35	63	153
Dépôts à vue de clients	87	36	75
Dette à court terme (note 7)	400	300	450
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 11)	1 027	576	1 002
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 361	1 341	1 297
Participation des pharmaciens propriétaires	418	339	433
Total des passifs courants	9 279 \$	8 211 \$	9 196 \$
Provisions	113	136	114
Dette à long terme (note 11)	6 216	6 447	6 211
Obligations locatives	7 469	7 580	7 542
Passifs d'impôt différé	1 317	1 371	1 346
Autres passifs (note 12)	447	470	468
Total des passifs	24 841 \$	24 215 \$	24 877 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 13)	6 851 \$	6 955 \$	6 852 \$
Résultats non distribués	4 671	3 847	4 591
Surplus d'apport (note 14)	95	101	116
Cumul des autres éléments du résultat global	15	23	14
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 632 \$	10 926 \$	11 573 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	140	107	164
Total des capitaux propres	11 772 \$	11 033 \$	11 737 \$
Total des passifs et des capitaux propres	36 613 \$	35 248 \$	36 614 \$

Passifs éventuels (note 17). Événements postérieurs à la date de clôture (note 20).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	473 \$	335 \$
Ajouter (déduire) :		
Impôt sur le résultat (note 4)	123	122
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	142	160
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	631	610
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	3	1
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 7)	(5)	(20)
Variation des provisions	(20)	2
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(511)	(405)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 7)	115	227
Impôt sur le résultat payé	(97)	(184)
Intérêts perçus	13	1
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement	1	1
Autres	(5)	2
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	863 \$	852 \$
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(105) \$	(121) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(81)	(81)
Variation des placements à court terme (note 6)	(183)	43
Produit de la sortie d'actifs	41	16
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	3	2
Autres	(85)	(12)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(410) \$	(153) \$
Activités de financement		
Variation de la dette bancaire	198 \$	196 \$
Variation de la dette à court terme (note 7)	(50)	(275)
Variation des dépôts à vue de clients	12	12
Dette à long terme (note 11)		
Émise	37	3
Remboursée	(7)	(27)
Intérêts payés	(82)	(86)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(75)	(81)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(210)	(196)
Capital social ordinaire		
Émis (note 14)	43	7
Racheté et détenu en fiducie (note 13)	(28)	—
Racheté et annulé (note 13)	(125)	(321)
Produit d'autres financements (note 18)	2	—
Autres	(71)	(51)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(356) \$	(819) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 \$	1 \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	98 \$	(119) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 976	1 668
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2 074 \$	1 549 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les exercices clos le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 19).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 3 mai 2022.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières		
Obligations locatives	75 \$	81 \$
Dettes à long terme	65	66
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	10	9
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 15)	—	2
Fiducies de financement indépendantes	3	3
Passifs financiers (note 18)	1	1
Dettes bancaires	1	—
	155 \$	162 \$
Produits d'intérêts		
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts à court terme	(1)	(1)
	(2) \$	(2) \$
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (note 4)	(11) \$	— \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	142 \$	160 \$

Note 4. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2022 s'est établie à 123 millions de dollars (122 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 20,6 % (26,7 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable au recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») et à l'incidence de certains éléments non déductibles.

La société avait reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisations reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé, au cours du trimestre, des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars est comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars est inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus (voir la note 17).

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	440 \$	316 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres (note 13)	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	437 \$	313 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 13)	333,0	345,9
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	3,0	1,3
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,7	1,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	336,7	348,2
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	1,31 \$	0,91 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,30 \$	0,90 \$

Au premier trimestre de 2022, 1 146 441 instruments potentiellement dilutifs (4 877 627 en 2021) ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Trésorerie	718 \$	709 \$	849 \$
Équivalents de trésorerie			
Bons du Trésor	617	387	560
Acceptations bancaires	716	446	543
Papier commercial de sociétés	2	7	3
Certificats de placement garanti	21	—	21
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 074 \$	1 549 \$	1 976 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Bons du Trésor	614 \$	160 \$	361 \$
Acceptations bancaires	30	40	97
Papier commercial de sociétés	—	—	1
Certificats de placement garanti	3	26	5
Total des placements à court terme	647 \$	226 \$	464 \$

Note 7. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 533 \$	3 119 \$	3 648 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(200)	(217)	(205)
Créances sur cartes de crédit	3 333 \$	2 902 \$	3 443 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}</i> (note 11)	1 350 \$	1 050 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	400	300	450
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 750 \$	1 350 \$	1 800 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 11). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au premier trimestre de 2022, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 50 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 36 millions de dollars au 26 mars 2022 (27 millions de dollars au 27 mars 2021; 41 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 27 mars 2021; 9 % au 1^{er} janvier 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 26 mars 2022 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Note 8. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 26 mars 2022, la société a inscrit une provision de 68 millions de dollars (41 millions de dollars au 27 mars 2021; 67 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) liée à la dépréciation des stocks sous leur coût afin de parvenir à leur valeur nette de réalisation. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des premiers trimestres de 2022 et de 2021.

Note 9. Actifs détenus en vue de la vente

La société classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs étaient initialement utilisés dans le secteur Vente au détail de la société ou détenus dans les immeubles de placement. Au premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars (profit net de 5 millions de dollars en 2021) à la suite de la vente de ces actifs. Aux premiers trimestres de 2022 et de 2021, aucune variation de la juste valeur ni perte de valeur n'a été comptabilisée à l'égard des actifs détenus en vue de la vente.

Note 10. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Placements divers et autres créances	63 \$	40 \$	54 \$
Actif au titre des prestations constituées	440	216	463
Créance liée aux contrats de location-financement	85	90	78
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	73	61	73
Autres ¹⁾	207	143	134
Total des autres actifs	868 \$	550 \$	802 \$

i) Comprend un montant de 31 millions de dollars lié au fonds de capital de risque au 26 mars 2022 (10 millions de dollars au 27 mars 2021; 29 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) (voir la note 18).

Note 11. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Débetures	4 312 \$	4 314 \$	4 313 \$
Certificats de placement garanti	1 023	1 159	996
Fiducies de titrisation indépendantes (note 7)	1 350	1 050	1 350
Fiducies de financement indépendantes	573	514	570
Coûts de transaction et autres	(15)	(14)	(16)
Total de la dette à long terme	7 243 \$	7 023 \$	7 213 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 027	576	1 002
Dette à long terme	6 216 \$	6 447 \$	6 211 \$

La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 26 mars 2022 et les a respectées tout au long du trimestre.

Débetures Aucune débeture n'a été émise ou remboursée au cours des premiers trimestres de 2022 et de 2021.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les périodes closes le 26 mars 2022 et le 27 mars 2021 :

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	996 \$	1 185 \$
CPG émis	34	1
CPG arrivés à échéance	(7)	(27)
Solde à la clôture de la période	1 023 \$	1 159 \$

Fiducies de financement indépendantes La société accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 27 mars 2021 et au 1^{er} janvier 2022) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 27 mars 2021 et au 1^{er} janvier 2022) du principal des prêts en cours.

La facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes arrive à échéance le 27 mai 2022. Après la clôture du premier trimestre de 2022, la société a repoussé la date d'échéance au 14 avril 2025, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 7 octobre 2023. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 26 mars 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité (aucun montant prélevé au 27 mars 2021 ni au 1^{er} janvier 2022).

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme Le tableau qui suit présente un résumé de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Certificats de placement garanti	204 \$	576 \$	182 \$
Fiducies de titrisation indépendantes	250	—	250
Fiducies de financement indépendantes	573	—	570
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 027 \$	576 \$	1 002 \$

Rapprochement de la dette à long terme Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Dette à long terme à l'ouverture de la période	7 213 \$	7 046 \$
Émissions de titres de créance à long terme ⁱ⁾	37	3
Remboursements sur la dette à long terme	(7)	(27)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	30 \$	(24) \$
Autres variations hors trésorerie	— \$	1 \$
Dette à long terme à la clôture de la période	7 243 \$	7 023 \$

i) Inclut les variations nettes liées aux fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 12. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	266 \$	294 \$	289 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	115	118	115
Passifs financiers (note 18)	56	43	54
Passifs au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 14)	3	3	3
Autres	7	12	7
Total des autres passifs	447 \$	470 \$	468 \$

Note 13. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des exercices indiqués :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	26 mars 2022 (12 semaines)		27 mars 2021 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	333 527 369	6 643 \$	347 361 480	6 837 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 14)	733 355	49	124 674	8
Rachetées et annulées	(1 339 251)	(54)	(5 371 864)	(106)
Émises et en circulation à la clôture de la période	332 921 473	6 638 \$	342 114 290	6 739 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(595 495)	(12) \$	(672 784)	(13) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(252 000)	(5)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 14)	437 338	9	431 095	8
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(410 157)	(8) \$	(241 689)	(5) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	332 511 316	6 630 \$	341 872 601	6 734 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 5)	333 048 536		345 890 274	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les exercices indiqués :

	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)		
Actions ordinaires	0,365 \$	0,335 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

- i) Les dividendes de 0,365 \$ par action ordinaire déclarés pour le premier trimestre de 2022 étaient à payer le 1^{er} avril 2022. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le premier trimestre de 2022 étaient à payer le 31 mars 2022.

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Dividendes déclarés		
Actions ordinaires	122 \$	118 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B (note 5)	3	3
Total des dividendes déclarés	125 \$	121 \$

Après la clôture du premier trimestre de 2022, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2022 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2022, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2022 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2022.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾	1 339 251	5 371 864
Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱ⁾	125 \$	321 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ⁱⁱⁱ⁾	244	244
Diminution du capital social ordinaire ^{iv)}	54	106
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	252 000	—
Contrepartie en trésorerie payée	28 \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	23	—
Diminution du capital social ordinaire	5	—

- i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 26 mars 2022 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) Une contrepartie en trésorerie de 23 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2022 a été payée au deuxième trimestre de 2022.
- iii) Tient compte d'un montant de 126 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- iv) Tient compte d'un montant de 24 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2021, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 17 106 459 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 26 mars 2022, la société avait racheté 11 615 273 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

En 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au cours du premier trimestre de 2022, 1 339 251 actions ordinaires (5 371 864 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 148 millions de dollars (350 millions de dollars en 2021), y compris 201 851 actions ordinaires (2 778 077 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 22 millions de dollars (181 millions de dollars en 2021).

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 26 mars 2022, une obligation de rachat d'actions de 150 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 14. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants (« UADD »), s'est établie à 17 millions de dollars au premier trimestre de 2022 (17 millions de dollars en 2021) et a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, notamment les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'UAD et d'UADD, a été inscrite aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Autres passifs (note 12)	3 \$	3 \$	3 \$
Surplus d'apport	95	101	116

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société sont présentés en détail ci-dessous :

Régime d'options sur actions Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions de la société :

(nombre d'options)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Options en circulation à l'ouverture de la période	6 431 449	7 259 645
Attribution	1 112 762	1 714 053
Exercice (note 13)	(733 355)	(124 674)
Renonciation/annulation	(69 652)	(24 629)
Options en circulation à la clôture de la période	6 741 204	8 824 395

La société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 99,33 \$ au premier trimestre de 2022 (62,67 \$ en 2021). De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 108,54 \$ au premier trimestre de 2022 (65,87 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 43 millions de dollars (7 millions de dollars en 2021).

La juste valeur des options sur actions attribuées s'est établie à 20 millions de dollars au premier trimestre de 2022 (15 millions de dollars en 2021). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées en 2022 et en 2021 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Taux de rendement en dividende attendu	1,4 %	2,1 %
Volatilité attendue du cours de l'action	18,4 % – 20,9 %	18,6 % – 20,3 %
Taux d'intérêt sans risque	1,6 %	0,6 % – 1,0 %
Durée de vie attendue des options	3,7 – 6,2 ans	3,8 – 6,2 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 11,0 % a été appliqué au 26 mars 2022 (9,0 % au 27 mars 2021).

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Unités d'actions temporairement inaccessibles à l'ouverture de la période	799 345	894 272
Attribution	181 322	278 117
Règlement	(210 577)	(234 437)
Renonciation	(7 630)	(5 446)
Unités d'actions temporairement inaccessibles à la clôture de la période	762 460	932 506

La juste valeur des UATI attribuées a été de 18 millions de dollars au premier trimestre de 2022 (17 millions de dollars en 2021).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Unités d'actions au rendement à l'ouverture de la période	616 417	666 400
Attribution	220 344	245 874
Règlement	(234 069)	(196 658)
Renonciation	(6 801)	(14 288)
Unités d'actions au rendement à la clôture de la période	595 891	701 328

La juste valeur des UAR attribuées s'est établie à 16 millions de dollars au premier trimestre de 2022 (15 millions de dollars en 2021).

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie La société a procédé au règlement de 444 646 UATI et UAR au premier trimestre de 2022 (431 095 en 2021), dont une tranche de 203 872 UATI et UAR (234 437 en 2021) et une tranche de 233 466 UATI et UAR (196 658 en 2021) ont été réglées par l'intermédiaire des fiducies établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 13).

Au premier trimestre de 2022, les règlements ont donné lieu à une hausse de 21 millions de dollars (15 millions de dollars en 2021) des résultats non distribués et à une hausse de 9 millions de dollars (8 millions de dollars en 2021) du capital social ordinaire.

Note 15. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les gains actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme de la société comptabilisés au cours des périodes se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱ⁾	43 \$	45 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱⁱ⁾	8	8
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	—	2
Gains actuariels avant impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	15	92

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les gains actuariels comptabilisés aux premiers trimestres de 2022 et de 2021 sont principalement attribuables à l'augmentation des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs moins élevés que prévu.

Note 16. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022				Au 27 mars 2021				Au 1 ^{er} janvier 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱ⁾	95 \$	— \$	— \$	95 \$	117 \$	— \$	— \$	117 \$	96 \$	— \$	— \$	96 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	9	—	9	—	1	—	1	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	31	31	—	—	10	10	—	—	29	29
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	14	—	2	16	5	—	3	8	3	2	—	5
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	— \$	7 617 \$	— \$	7 617 \$	— \$	8 026 \$	— \$	8 026 \$	— \$	8 106 \$	— \$	8 106 \$
Certains autres passifs ⁱ⁾	—	—	59	59	—	—	49	49	—	—	57	57
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	8	—	8	—	—	—	—	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	1	—	1	—	7	—	7	—	—	1	1

i) Certains autres actifs, certains placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices présentés.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 1 million de dollars au premier trimestre de 2022 (perte de 1 million de dollars en 2021) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, un profit net de 16 millions de dollars a été comptabilisé au premier trimestre de 2022 (profit net de 4 millions de dollars en 2021) dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 de la société qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée pourrait entraîner une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 3 millions de dollars (une perte négligeable en 2021) lié à ces dérivés. De plus, un actif correspondant de 2 millions de dollars a été inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs au 26 mars 2022 (actif de 3 millions de dollars au 27 mars 2021; passif de 1 million de dollars au 1^{er} janvier 2022). Au 26 mars 2022, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit (une perte) lié(e) à la juste valeur de 1 million de dollars.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Au 26 mars 2022, un montant de 95 millions de dollars de titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (117 millions de dollars au 27 mars 2021; 96 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) était inscrit dans les placements à court terme et autres actifs aux bilans consolidés. La Banque PC a comptabilisé une perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars au premier trimestre de 2022 (perte latente liée à la juste valeur négligeable en 2021) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance et des taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société :

26 mars 2022

(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	(8) \$	(8) \$	— \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	7	9	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	2	1	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 \$	2 \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	(1) \$	— \$	(4) \$
Autres dérivés non financiers	14	—	17
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	13 \$	— \$	13 \$
Total des dérivés	14 \$	2 \$	12 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 32 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Au cours du premier trimestre de 2022, la société a conclu des contrats de change à terme, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 185 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

27 mars 2021

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a conclu des contrats de change à terme dans le but de couvrir le risque que les flux de trésorerie futurs d'une transaction prévue d'achat d'immobilisations fluctuent en raison des variations des cours de change. La société a déterminé que ces couvertures étaient efficaces et, par conséquent, les profits ou les pertes sur ces contrats de change à terme sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement de ces contrats de change à terme, le cumul des autres éléments du résultat global sera inclus dans le coût initial de l'immobilisation.

(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats à terme sur obligations ⁱ⁾	1 \$	2 \$	(2) \$
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 \$	2 \$	(2) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	(7) \$	— \$	(4) \$
Autres dérivés non financiers	5	—	8
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(2) \$	— \$	4 \$
Total des dérivés	(1) \$	2 \$	2 \$

i) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 100 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Note 17. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelles cotisations.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas parties au recours collectif. La société juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2022 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexacts ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement nécessite l'approbation du tribunal, qui est toujours attendue. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société avait reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisations reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé, au cours du trimestre, des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars est comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars est inscrite dans les produits d'intérêts.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 18. Transactions entre parties liées

Fonds de capital de risque En 2020, Loblaw, Weston et une filiale entièrement détenue de Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque »). Le commandité du fonds de capital de risque est la filiale entièrement détenue de Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque. Le fonds de capital de risque a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. Le montant en capital engagé par la société s'élève à 33 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, la société a investi 16 millions de dollars dans le fonds de capital de risque, dont 1 million de dollars au cours du premier trimestre de 2022 (3 millions de dollars en 2021) (voir la note 10).

Cession d'un immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») Au cours du premier trimestre de 2022, la société a cédé un immeuble dont elle n'était pas l'exploitant à Propriétés de Choix pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars. L'immeuble n'a pas été reloué par la société. La société n'avait cédé aucun immeuble à Propriétés de Choix au premier trimestre de 2021.

Passifs financiers Au cours du premier trimestre de 2022, la société a cédé un immeuble de commerce de détail à Propriétés de Choix pour un produit totalisant 2 millions de dollars. L'immeuble a été reloué par la société. Cette transaction ne répondait pas aux critères de vente d'actif aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle de l'immeuble aux termes des contrats de location. Le produit total a été comptabilisé à titre de passifs financiers. Au 26 mars 2022, un montant de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 27 mars 2021; 3 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 56 millions de dollars (43 millions de dollars au 27 mars 2021; 54 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022), dans les autres passifs (voir la note 12) pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne remplissaient pas les critères de vente d'actifs. Au premier trimestre de 2022, des charges d'intérêts de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2021) ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 3) et un remboursement de 1 million de dollars (remboursement négligeable en 2021) a été effectué sur les passifs financiers envers Propriétés de Choix.

Note 19. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*^{MC}. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2022 (12 semaines)				27 mars 2021 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	12 045 \$	274 \$	(57) \$	12 262 \$	11 670 \$	253 \$	(51) \$	11 872 \$
Résultat d'exploitation	690 \$	48 \$	— \$	738 \$	553 \$	64 \$	— \$	617 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	126	16	—	142	144	16	—	160
Bénéfice avant impôt sur le résultat	564 \$	32 \$	— \$	596 \$	409 \$	48 \$	— \$	457 \$
Résultat d'exploitation	690 \$	48 \$	— \$	738 \$	553 \$	64 \$	— \$	617 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621	10	—	631	601	9	—	610
Éléments d'ajustement	91	—	—	91	108	—	—	108
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(117)	—	—	(117)	(117)	—	—	(117)
Montant ajusté du BAIIA	1 285 \$	58 \$	— \$	1 343 \$	1 145 \$	73 \$	— \$	1 218 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	504	10	—	514	484	9	—	493
Montant ajusté du résultat d'exploitation	781 \$	48 \$	— \$	829 \$	661 \$	64 \$	— \$	725 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 118 millions de dollars (108 millions de dollars en 2021).

iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 117 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Alimentation au détail	8 682 \$	8 479 \$
Pharmacies au détail		
Médicaments sur ordonnance	1 724 \$	1 614 \$
Produits de l'avant du magasin	1 639	1 577
	3 363 \$	3 191 \$
Total du secteur Vente au détail	12 045 \$	11 670 \$
Services financiers	274	253
Éliminations ⁱ⁾	(57)	(51)
Total	12 262 \$	11 872 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2022	Au 27 mars 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Total des actifs			
Vente au détail	31 900 \$	31 018 \$	31 613 \$
Services financiers	4 713	4 230	5 001
	36 613 \$	35 248 \$	36 614 \$

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2022 (12 semaines)	27 mars 2021 (12 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles		
Vente au détail ⁱ⁾	182 \$	197 \$
Services financiers	4	6
	186 \$	203 \$

i) Au premier trimestre de 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. Au premier trimestre de 2021, les entrées d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail comprenaient des paiements anticipés de 1 million de dollars qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

Note 20. Événements postérieurs à la date de clôture

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a convenu d'acquiescer Lifemark Health Group (« Lifemark ») pour une contrepartie en trésorerie totale de 845 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. La société a obtenu les approbations des organismes de réglementation et la clôture de la transaction devrait avoir lieu vers le 10 mai 2022.

Sommaire financier¹⁾

Au 26 mars 2022 et au 27 mars 2021 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	12 262 \$	11 872 \$
Augmentation des produits	3,3 %	0,6 %
Résultat d'exploitation	738 \$	617 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 343	1 218
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,0 %	10,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	142 \$	160 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	153	160
Bénéfice net	473	335
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	440	316
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	437	313
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	459	392
Résultat consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net dilué	1,30 \$	0,90 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué ²⁾	1,36 \$	1,13 \$
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	2 721 \$	1 775 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	863	852
Dépenses d'investissement	186	203
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	313	288
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,6 x	2,9 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	17,9 %	14,2 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	10,1 %	8,3 %

Sommaire financier¹⁾

Au 26 mars 2022 et au 27 mars 2021 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022 (12 semaines)	2021 ³⁾ (12 semaines)
Résultat d'exploitation du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	12 045 \$	11 670 \$
Résultat d'exploitation	690	553
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 743	3 533
Montant ajusté de la marge brute en pourcentage ²⁾	31,1 %	30,3 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 285 \$	1 145 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,7 %	9,8 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621 \$	601 \$
Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	2,1 %	0,1 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	5,2 %	(1,7) %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	71,1	71,0
Nombre de magasins détenus par la société	538	550
Nombre de magasins franchisés	554	546
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 345	1 345
Résultats d'exploitation du secteur Services financiers		
Produits	274 \$	253 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	32	48
Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers		
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	3 388 \$	3 006 \$
Créances sur cartes de crédit	3 333	2 902
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	200	217
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	13,2 %	13,5 %
Taux annualisé des pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	2,5 %	3,0 %

Notes de fin de document des résultats financiers et du sommaire financier

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2021 – Revue financière de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 190 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 400 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens propriétaires.

La raison d'être de Loblaw, soit *Vivre bien, vivre pleinement*^{MD}, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être de l'ensemble des consommateurs qui visitent ses magasins et y effectuent un milliard de transactions annuellement. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins, voire de dépasser les attentes de la clientèle, de multiples façons, ce qui inclut notamment ses établissements bien situés; ses quelque 1 050 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité; ses pharmacies offrant des services complets situées dans près de 1 400 établissements *Shoppers Drug Mart*^{MD}/*Pharmaprix*^{MD} et près de 500 magasins de Loblaw; ses services financiers offerts par l'entremise des *Services financiers le Choix du Président*^{MD}; ses vêtements mode de marque *Joe Fresh*^{MD} à prix abordables pour toute la famille; et quatre des marques les plus populaires au Canada, soit *Life Brand*^{MD}, *Délices du marché*^{MC}, *sans nom*^{MD} et *le Choix du Président*^{MD}.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.
100, University Avenue
Toronto, Canada
M5J 2Y1

Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis)
Télécopieur : 416-263-9394
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
905-861-2243
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 4 mai 2022 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 356227#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

loblaw.ca

pcexpress.ca

shoppersdrugmart.ca

pharmaprix.ca

pcfinancial.ca

lechoixdupresident.ca

pcoptimum.ca

joefresh.com

sansnom.ca

tntsupermarket.com

wellwise.ca

Applis

PC Express^{MC}

PC Optimum^{MC}

PC Santé

Shoppers Drug Mart^{MD}

PC Finance^{MD}

Joe Fresh^{MD}

T&T^{MD}

Les Compagnies
Loblaw
Limitée